

Garden

FEELINGS



Tondeuse thermique

avec moteur Briggs & Stratton
GF46



3 ans

**GARANTIE
FABRICANT**

SERVICE CLIENTÈLE

 **+33 3 8576 3544**

 **[www.al-ko.com/
shop/fr/serviceform](http://www.al-ko.com/shop/fr/serviceform)**

ART.-NR.: 9718 / 119921 AA S.16/19-A

MANUEL D'UTILISATION D'ORIGINE



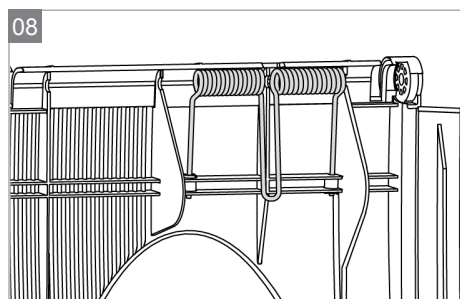
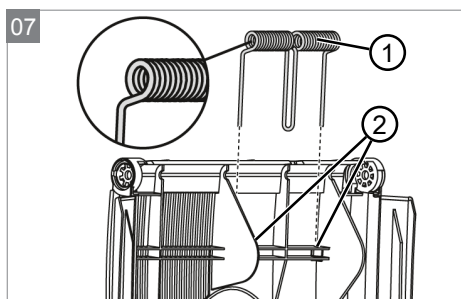
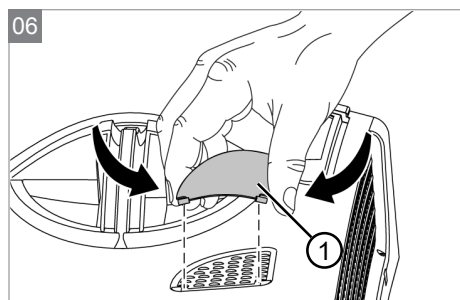
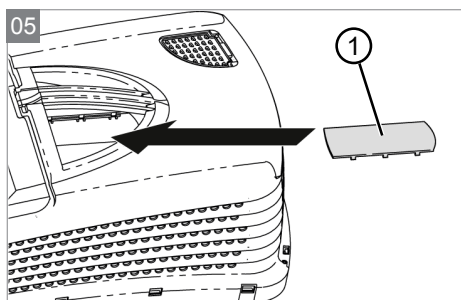
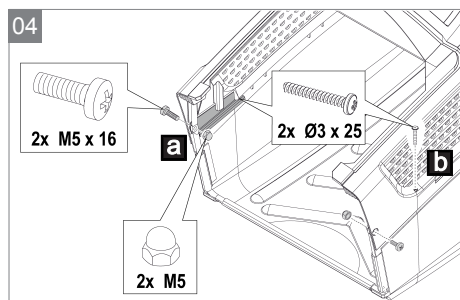
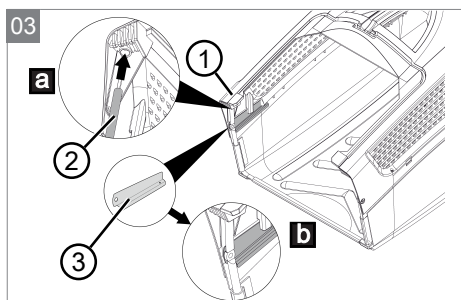
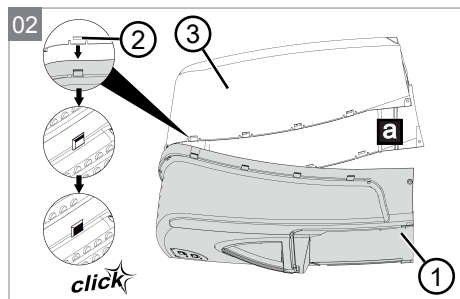
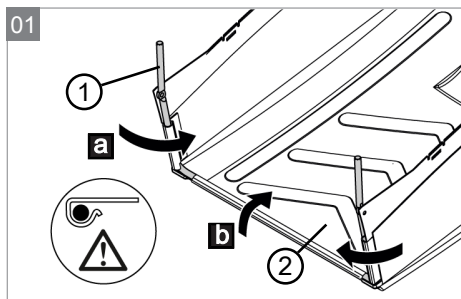
www.tuv.com
ID 1111216720

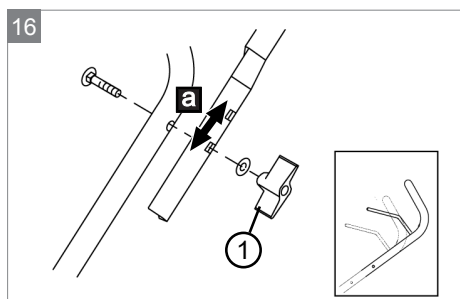
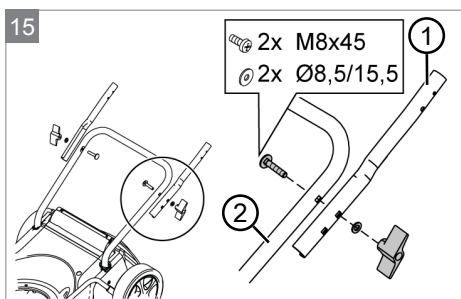
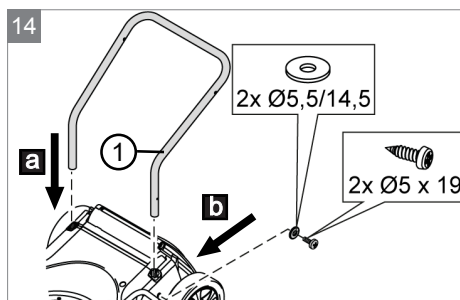
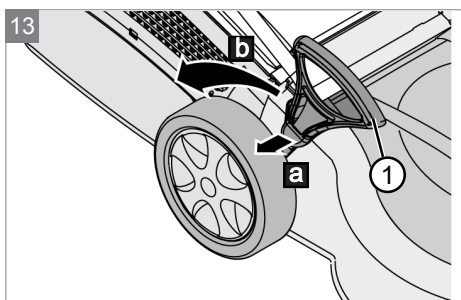
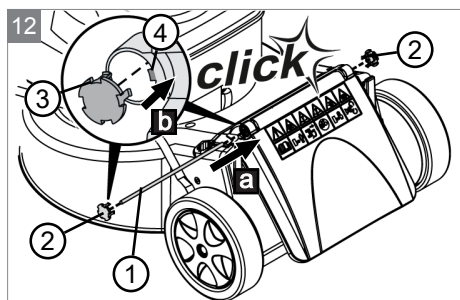
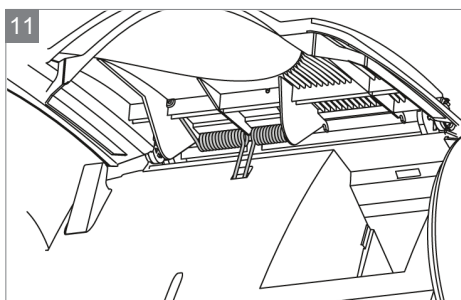
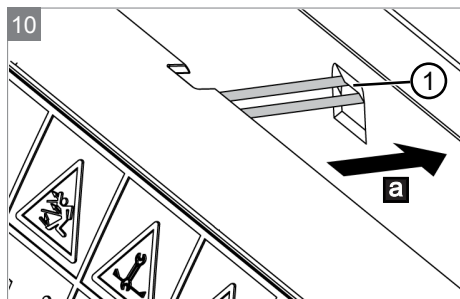
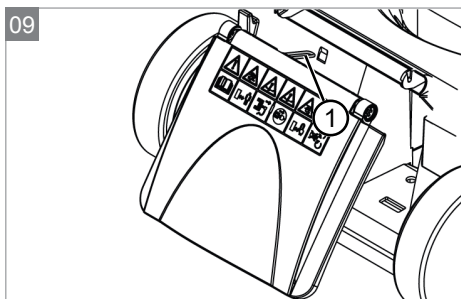
9718
AA S.16/19-A
Nr. GF46/119921

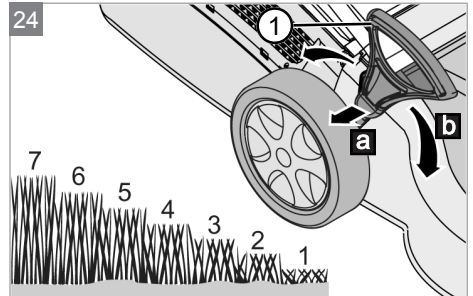
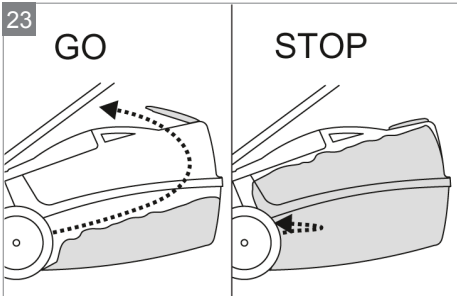
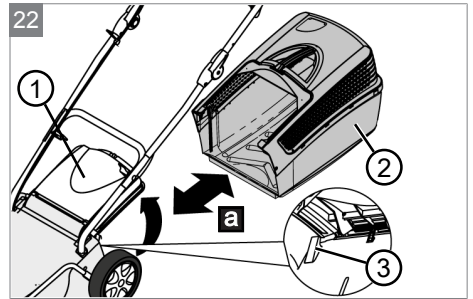
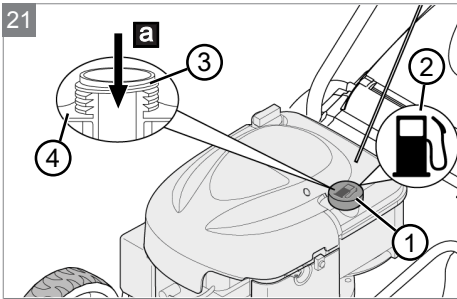
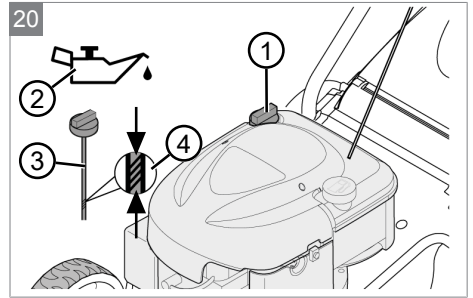
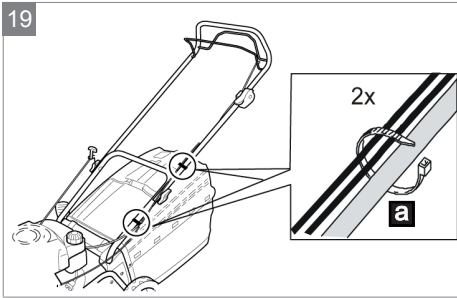
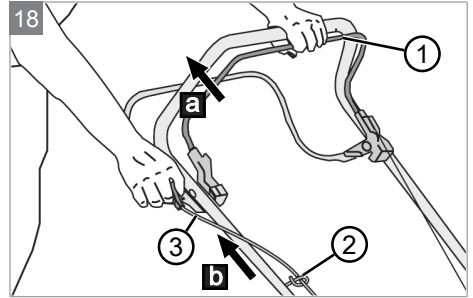
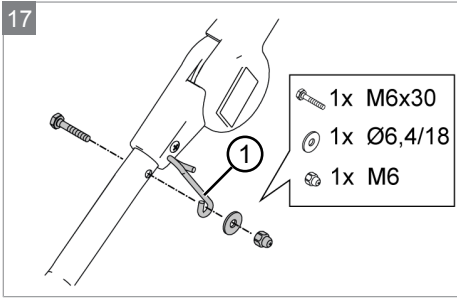
CONTENU DE LA LIVRAISON

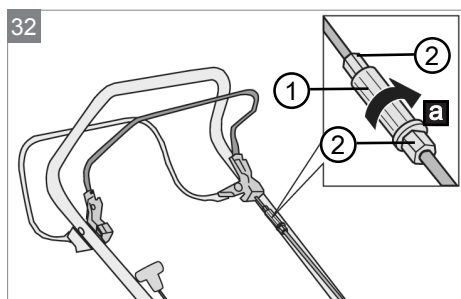
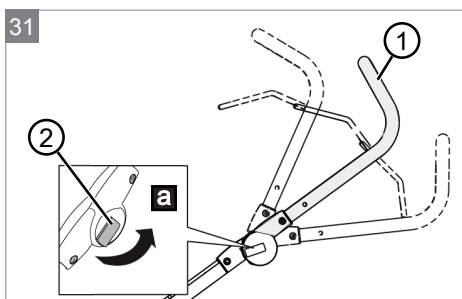
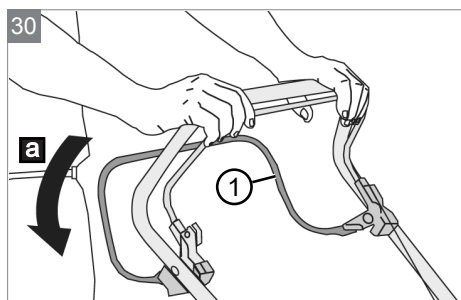
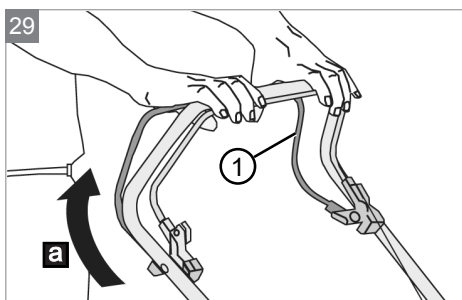
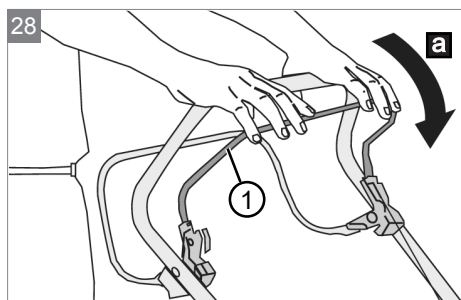
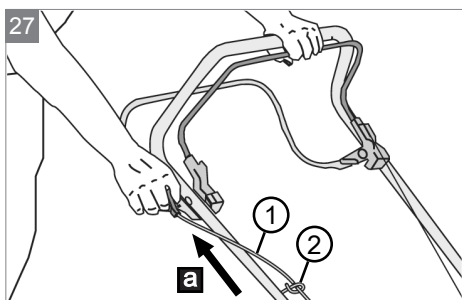
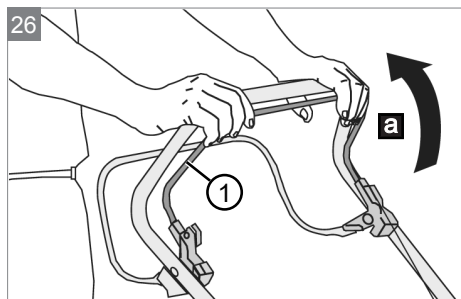
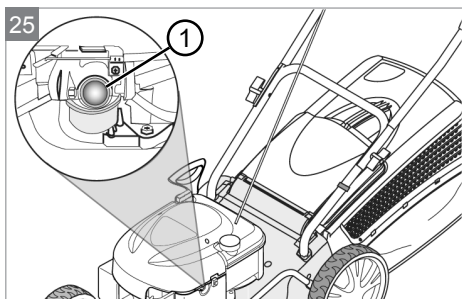
La fourniture comprend tous les articles énumérés ci-dessous. Vérifier que tous les articles sont fournis :

Nombre	Pièce
1	Tondeuse thermique
1	Guidon inférieur
1	Guidon supérieur
1	Trappe déflectrice (1 trappe déflectrice, 1 ressort spiralé, 1 barre, 2 bouchons)
1	Bac de ramassage (1 indicateur de niveau de remplissage, 1 fond textile, 1 recouvrement de poignée, 1 étrier métallique, 1 couvercle de bac, 2 tôles support)
1	Mode d'emploi (tondeuse)
1	Mode d'emploi (moteur thermique)
1	Jeu de vis pour le montage du bac de ramassage et du guidon
1	Bidon à essence de 5 litres (vide)
1	Bougie d'allumage de rechange
1	Clé pour bougie d'allumage (1 clé à douille, 1 cliquet)









	GF46 Réf. 119921
	1450 x 530 x 1080 mm
	46 cm
	2,2 kW / 2900 min ⁻¹
	env. 30,8 kg
	7 niveaux, 3 – 8 cm (env. 0,7 cm par niveau)
	env. 65 l
	$a_{vhw} = 3,5 \text{ m/s}^2$ EN ISO 5395-1:2013 $K = 1,5 \text{ m/s}^2$
	$L_{PA} = 82 \text{ dB(A)}$ EN ISO 5395-1:2014, Annexe F ISO 11201 $K = 3 \text{ dB(A)}$
	$L_{WA} = 96 \text{ dB(A)}$ EN ISO 5395-1:2013, Annexe F ISO 3744 $K = 3 \text{ dB(A)}$

TRADUCTION DE LA NOTICE D'UTILISATION ORIGINALE

Table des matières

1	À propos de cette notice	10
1.1	Explications des symboles et des mentions.....	10
2	Description du produit.....	11
2.1	Utilisation conforme	11
2.2	Éventuelles utilisations erronées prévisibles.....	11
2.3	Symboles sur l'appareil.....	11
2.4	Dispositifs de sécurité et de protection	12
2.5	Aperçu du produit	13
3	Consignes de sécurité.....	14
3.1	Opérateurs	14
3.2	Équipement de protection individuel.....	14
3.3	Sécurité de l'espace de travail.....	14
3.4	Sécurité des personnes et des animaux	15
3.5	Sécurité de l'appareil.....	15
3.6	Consignes de sécurité relatives à l'utilisation.....	16
4	Montage	17
4.1	Montage du bac de ramassage (01 - 06)	17
4.2	Montage de la trappe déflectrice (07 - 12)	18
4.3	Montage de la tondeuse (13 - 19).....	18
5	Mise en service/hors service.....	19
5.1	Consommables (20, 21).....	20
5.2	Mettre en place le bac de ramassage (22, 23)	22
6	Utilisation	24
6.1	Régler la hauteur de coupe (24)	24
6.2	Démarrer et arrêter le moteur (25 - 28).....	24
6.3	Activer et désactiver la transmission des roues (29, 30)	25

6.4 Régler la hauteur de la poignée (31).....	26
7 Instructions de travail	26
8 Maintenance et entretien	27
8.1 Travaux de maintenance réguliers	27
8.2 Nettoyer l'appareil et le mécanisme de coupe	28
8.3 Entretien du moteur	28
8.4 Contrôler et remplacer la lame	29
8.5 Régler le câble Bowden de la transmission des roues (32).....	29
8.6 Travaux de réparation	30
9 Stockage	30
10 Aide en cas de pannes	32
11 Pièces de rechange	33
12 Service après-vente	34
13 Élimination	34
14 Déclaration de conformité CE originale	35

1 À PROPOS DE CETTE NOTICE

- Lire impérativement la présente notice avec attention avant la mise en service. Ceci constitue une condition préalable à un travail sûr et une bonne maniabilité.
- Conservez toujours cette notice de manière à pouvoir la consulter facilement si vous avez besoin d'informations sur l'appareil.
- Si vous cédez l'appareil à un tiers, remettez-lui impérativement cette notice.
- Lisez et respectez les consignes de sécurité et les avertissements de la présente notice.
- Cette notice peut également être téléchargée au format PDF sur notre site Internet www.al-ko.com/service-aldi.

1.1 Explications des symboles et des mentions



DANGER !

Indique une situation de danger immédiat qui, si elle n'est pas évitée, entraîne la mort, ou des blessures graves.



AVERTISSEMENT !

Indique une situation de danger potentiel qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner la mort, ou des blessures graves.



ATTENTION !

Indique une situation de danger potentiel qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures légères à moyennes.

ATTENTION !

Indique une situation qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des dégâts matériels.



REMARQUE

Instructions spéciales pour une meilleure compréhension et maniabilité.

2 DESCRIPTION DU PRODUIT

La présente documentation décrit une tondeuse à gazon thermique avec bac de ramassage.

2.1 Utilisation conforme

Cet appareil est destiné à la tonte des pelouses des particuliers et ne doit être utilisé que sur une pelouse sèche.

Toute autre utilisation ou toute utilisation allant au-delà des conditions d'exploitation n'est pas conforme.

2.2 Éventuelles utilisations erronées prévisibles

- Ne pas utiliser l'appareil quand il pleut et/ou quand l'herbe est mouillée.
- Les dispositifs de sécurité ne doivent pas être démontés ni neutralisés.

2.3 Symboles sur l'appareil

Symbole	Signification
	Une prudence particulière est requise lors de la manipulation.
	Lire la notice d'utilisation avant la mise en service.
	Maintenir à distance les mains et les pieds de l'outil de coupe.
	
	Débranchez le connecteur de la bougie d'allumage avant toute tâche de maintenance, d'entretien et de nettoyage.
	Éloigner les tierces personnes de la zone à risques.

Sym-bole	Signification
	Garder une distance de sécurité.
	Risque d'électrocution. Ne s'applique pas à cet appareil.
	Notice succincte : Démarrer/arrêter le moteur.
	Notice succincte : Activer/désactiver les roues motrices.

2.4 Dispositifs de sécurité et de protection



AVERTISSEMENT !

Risque de blessures

Les défauts et la mise hors service des dispositifs de sécurité et de protection peuvent entraîner de graves blessures.

- Faites réparer les dispositifs de sécurité et de protection défectueux.
- Ne mettez jamais les dispositifs de sécurité et de protection hors service.

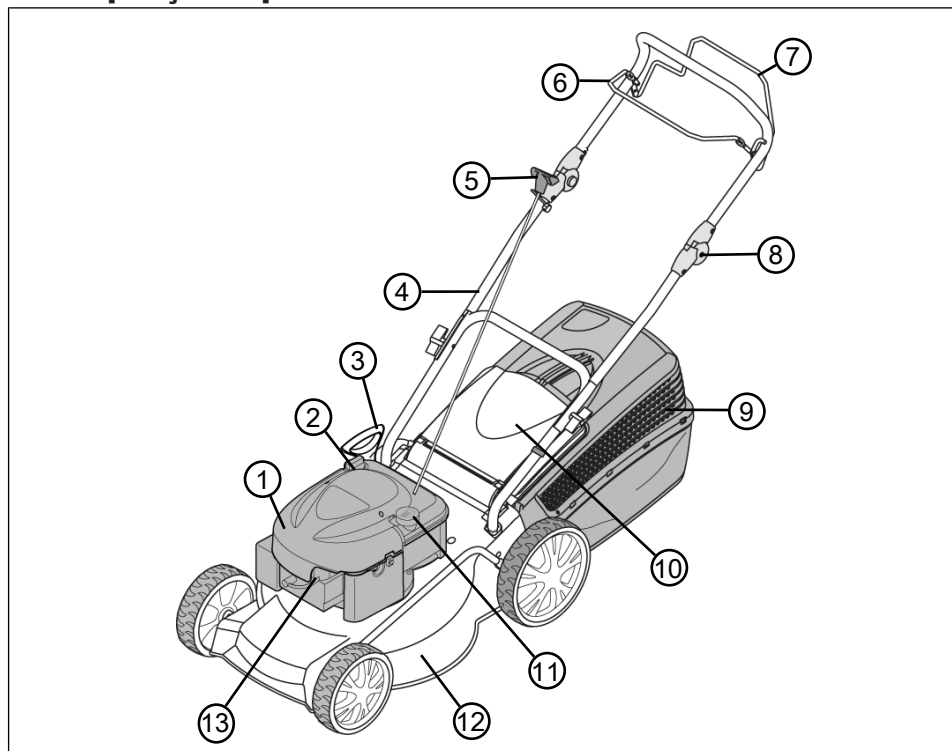
Étrier d'embrayage du moteur

L'appareil est équipé d'un étrier d'embrayage du moteur qui stoppe l'appareil et le moteur lorsqu'il est relâché.

Trappe déflectrice

L'appareil est équipé d'une trappe déflectrice qui protège l'utilisation des projections d'herbe et d'objets lorsque le bac de remplissage n'est pas en place.

2.5 Aperçu du produit



N°	Pièce
1	Moteur
2	Bouchon du réservoir d'huile (symbole : burette à huile)
3	Réglage de la hauteur de coupe
4	Guidon
5	Câble de démarrage
6	Étrier d'embrayage du moteur
7	Étrier d'embrayage de la transmission des roues
8	Réglage de la hauteur du guidon
9	Bac de ramassage

N°	Pièce
10	Trappe déflectrice
11	Bouchon du réservoir d'essence (symbole : pompe à essence)
12	Carter du mécanisme de coupe
13	Bougie d'allumage avec connecteur

3 CONSIGNES DE SÉCURITÉ

3.1 Opérateurs

- Les jeunes de moins de 16 ans et les personnes qui ne connaissent pas le mode d'emploi ne doivent pas utiliser l'appareil. Respectez l'éventuelle réglementation de sécurité nationale sur l'âge minimum de l'opérateur.
- Ne pas utiliser l'appareil en cas de fatigue ou de maladie.
- L'appareil ne doit pas être utilisé sous l'emprise de l'alcool, de drogues ou de médicaments.

3.2 Équipement de protection individuel

- Pour éviter les blessures à la tête et aux membres, ainsi que des lésions de l'ouïe, il convient de porter des vêtements et équipements de protection réglementaires.
- L'équipement de protection individuelle est composé de :
 - protection auditive et lunettes de protection,
 - pantalon long et chaussures rigides antidérapantes.
 - pour la maintenance et l'entretien : gants de protection

3.3 Sécurité de l'espace de travail

- Travailler à la lumière du jour, ou bien avec un éclairage artificiel puissant.
- Avant de commencer à travailler, retirez les objets présents sur la zone de travail, p.ex. les branches, les bouts de verre, de métal, les pierres, les fils métalliques, les jouets.
- Pour les travaux en pente :
 - Toujours veiller à avoir une position assurée.

- Toujours tondre perpendiculairement à la pente, jamais en montant ou en descendant.
- Ne pas tondre les pentes dont la pente est supérieure à 20°.
- Faire particulièrement attention lors du changement du sens de passage.
- Toute utilisation de l'appareil en pente, près d'une décharge, de fossés ou de digues présente un risque d'accident accru.

3.4 Sécurité des personnes et des animaux

- Utiliser l'appareil uniquement pour les travaux pour lesquels il a été conçu. Une utilisation non conforme peut entraîner des blessures et provoquer des dégâts matériels.
- N'allumez l'appareil que lorsque personne (autre que vous-même) ni aucun animal ne se trouvent dans la zone de travail.
- Éloignez les mains ou les pieds et autres parties du corps du système de coupe en marche.
- Pour les travaux sur de longues durées, faites une pause de temps en temps pour prévenir les dommages auditifs dus à l'exposition au bruit et pour prévenir également le syndrome du système main/bras qui peut être provoqué par les vibrations permanentes.
- Lorsque vous coupez des végétaux qui ont été traités avec de l'insecticide, portez un masque de protection anti-aérosols afin de protéger vos voies respiratoires.
- N'utilisez pas la tondeuse en cas d'alerte à la foudre.
- Utilisez la tondeuse uniquement avec la trappe déflectrice correctement montée ou avec le bac de ramassage correctement accroché et non endommagé.

3.5 Sécurité de l'appareil

- Utilisez l'appareil uniquement dans les conditions suivantes :
 - L'appareil n'est pas encrassé.
 - L'appareil ne présente aucun dommage.
 - Tous les éléments de commande fonctionnent.
- Ne pas sursolliciter l'appareil. Il est conçu pour des travaux non intensifs dans un domaine privé. Toute surcharge entraîne l'endommagement de l'appareil.

- Ne modifier en aucun cas les réglages du régime du moteur. Toute modification non autorisée peut entraîner la surcharge et l'endommagement de l'appareil.
- N'utilisez pas l'appareil avec des pièces usées ou défectueuses. Remplacez toujours les pièces défectueuses par des pièces de rechange d'origine du fabricant (voir *chapitre 11 "Pièces de rechange", page 33*). Si l'appareil est utilisé avec des pièces usées ou défectueuses ou des pièces de rechange autres que celles d'origine, il ne sera pas possible de faire valoir la garantie du fabricant.

3.6 Consignes de sécurité relatives à l'utilisation

- Dans les cas suivants, arrêtez le moteur, attendez que l'appareil s'immobilise et débranchez le connecteur de la bougie d'allumage :
 - lorsque l'appareil est sans surveillance ;
 - avant contrôle, nettoyage et maintenance ;
 - en cas de défaillances et de vibrations anormales ;
 - avant d'éliminer des blocages ou des bourrages et avant de retirer l'herbe coupée ;
 - en cas de contact avec des objets et corps étrangers dangereux ;
 - avant de faire le plein de carburant.
- Ne soulevez ni portez jamais l'appareil quand le moteur tourne.
- Ne basculez pas l'appareil au moment de démarrer le moteur.
- Ne laissez pas le moteur à combustion tourner dans des locaux fermés, car du monoxyde de carbone nocif peut s'accumuler.
- Quand vous tondez, poussez l'appareil vers l'avant, et ne reculez jamais. Ne jamais tirer l'appareil en direction du corps.
- Quand vous tondez, ne passez pas par-dessus des obstacles, p.ex. des branches ou des racines.
- Arrêtez le moteur pour traverser une surface autre que celle à tondre.
- Après un contact avec des objets et des corps étrangers dangereux, examiner l'appareil pour voir s'il a été endommagé. Faites réparer l'appareil s'il a été endommagé.

4 MONTAGE

Pour le montage, vous aurez besoin des outils suivants :

- 2 tournevis cruciformes (à empreinte cruciforme petite et grande)
- Tournevis Torx (T25)
- Clé à fourche simple de 8 mm
- 2 clés à fourche de 10 mm



REMARQUE

L'appareil ne doit être utilisé qu'après un montage complet.

Pour assembler l'appareil, procédez comme suit :

4.1 Montage du bac de ramassage (01 - 06)

Monter l'étrier métallique (01)

1. Insérer (01/a) l'étrier métallique (01/1) par le bas à travers les attaches du fond textile (01/2).
2. Ouvrir la fixation du fond textile et y attacher la partie inférieure de l'étrier métallique (01/b).

Mettre en place le couvercle du bac (02 - 04)

1. Placer le couvercle du bac (02/1) sur un support solide, avec la poignée vers le bas.
2. Enclencher les languettes d'accrochage (02/2) du fond textile (02/3) dans le couvercle du bac. Un clic se fait entendre lorsque les languettes s'enclenchent (02/a).



REMARQUE

Commencez au centre à l'arrière et continuez vers l'avant par les deux côtés.

3. Insérer (03/a) l'étrier métallique (03/2) dans les trous prévus à cet effet pratiqués dans le couvercle du bac (03/1).
4. Placer (03/b) les plaques de protection (03/3) à gauche et à droite à l'intérieur, entre le fond du bac (03/1) et l'étrier métallique (03/2).
5. Visser fermement le couvercle du bac, la plaque de protection et l'étrier métallique de l'extérieur vers l'intérieur (04/a).
6. Visser fermement le fond textile et le couvercle du bac (04/b).

Mettre en place le recouvrement de poignée (05)

1. Mettre en place le recouvrement de poignée (05/1) sous la poignée du bac de ramassage.

Mettre en place l'indicateur de niveau de remplissage (06)

S'il n'est pas déjà monté, ou s'il se détache du couvercle du bac (après nettoyage ou détachement en marche) :

1. Mettre en place l'indicateur du niveau de remplissage (06/1) sur le couvercle du bac.

4.2 Montage de la trappe déflectrice (07 - 12)

Mettre en place le ressort spiralé (07, 08)

1. Mettre en place le ressort spiralé (07/1) dans les ouvertures prévues à cet effet (07/2) sur la face intérieure de la trappe déflectrice (08).

Mettre en place la trappe déflectrice (09 - 11)

1. Tendre le ressort spiralé (09/1) et l'introduire dans l'ouverture (10/1) présente sur la face arrière de la tondeuse (10/a, 11).

Fixer la trappe déflectrice (12)

1. Insérer (12/a) la tige (12/1) dans l'ouverture pour trappe déflectrice et la partie arrière de la tondeuse.
2. Fixer les bouchons (12/2) de chaque côté sur l'ouverture pour la trappe déflectrice (12/b). Ce faisant, introduire le bouchon de sorte que la rainure (12/3) rentre dans le tenon (12/4). Un « clic » doit être audible lors de la mise en place.

4.3 Montage de la tondeuse (13 - 19)

Visser la barre inférieure (13, 14)

1. Régler la tondeuse sur la hauteur de coupe maximale. Pour ce faire, tirer sur le levier (13/1) du réglage de la hauteur de coupe en l'écartant de l'appareil et le maintenir ainsi (13/a) tout en le plaçant au niveau souhaité (13/b).
2. Mettre en place la barre inférieure (14/1) sur la tondeuse (14/a).
3. Visser fermement la barre inférieure de chaque côté (14/b).

Visser la barre supérieure (15, 16)

1. Visser fermement la barre supérieure (15/1) sur la barre inférieure (15/2). Ensuite, sélectionner la hauteur souhaitée (16/a).
2. L'écrou à ailettes (16/1) doit être fixé sur les deux côtés.

Accrocher le câble du starter (17, 18)

1. Visser fermement le guide-câble de starter (17/1) sur la barre supérieure.
2. Accrocher le câble du starter (18/3) dans le guide-câble de starter sur la barre (18/2). Ce faisant, appuyer (18/a) sur l'étrier d'embrayage du moteur (18/1) puis tirer le câble de starter du moteur (18/b).

Fixer le câble (19)

1. Fixer le câble sur la barre inférieure et sur la barre supérieure en utilisant à chaque fois un serre-câbles (19/a).

5 MISE EN SERVICE/HORS SERVICE

ATTENTION !

Danger en cas de système de coupe ou pièces de fixation mal fixés, endommagés ou usés

Si le système de coupe ou les pièces de fixation sont détachés, endommagés ou usés, l'appareil peut être endommagé. Dans ce cas, ne pas utiliser l'appareil.

- Examinez l'appareil avant chaque mise en service.

5.1 Consommables (20, 21)

Sécurité



DANGER !

Danger de mort par intoxication

Les fumées dégagées par le moteur contiennent du monoxyde de carbone qui peut tuer une personne en quelques minutes.

- Ne faites jamais tourner le moteur dans des locaux fermés, mais toujours à l'air libre.
- N'inhaliez pas les gaz d'échappement du moteur.
- Éteignez le moteur si lors de l'utilisation de l'appareil, vous vous sentez mal, ressentez des vertiges ou des signes de faiblesse. Consultez immédiatement un médecin.



AVERTISSEMENT !

Risque d'incendie et d'explosion

L'essence et l'huile sont hautement inflammables. Un incendie peut causer des blessures graves.

- Ne faire l'appoint d'essence et d'huile qu'à l'air libre et pas à proximité de flammes nues ou de sources de chaleur.



REMARQUE

Consultez la notice d'utilisation séparée du moteur pour des informations détaillées.

- Conserver l'essence et l'huile moteur uniquement dans des récipients prévus à cet effet.
- Remplir ou vider le réservoir d'essence ou d'huile moteur uniquement à l'air libre et lorsque le moteur est froid.
- Ne pas faire le plein d'essence ou d'huile lorsque le moteur tourne.
- Ne pas trop remplir le moteur, car l'essence peut se dilater.
- Ne pas fumer lors du plein.
- Ne pas ouvrir le bouchon de réservoir lorsque le moteur est en marche ou qu'il est chaud.
- Remplacer le réservoir ou le bouchon de réservoir endommagé.

- Toujours bien fermer le bouchon de réservoir.
- Lorsque de l'essence s'est répandue :
 - Ne pas mettre le moteur en marche.
 - Éviter les essais d'allumage.
 - Nettoyer l'appareil.
 - Laisser les restes de carburant s'évaporer.
- Lorsque de l'huile de moteur s'est répandue :
 - Ne pas mettre le moteur en marche.
 - Absorber l'huile de moteur déversée avec un agent agglutinant pour huile ou un chiffon et l'éliminer dans les règles.
 - Nettoyer l'appareil.
- Ne pas jeter l'huile usagée aux ordures ménagères, ne pas la mettre à l'égout ni la verser dans la terre. Apportez l'huile usagée dans un conteneur fermé à un centre de recyclage ou à un point de service après-vente.

Consommables

Utilisez uniquement les consommables indiqués par le constructeur du moteur.

Essence : Essence ordinaire, sans plomb

Quantité de rem- 0,75 litre
plissage pour l'es-
sence :

Huile moteur : voir également la notice d'utilisation du fabricant du mo-
teur

Quantité de rem- 0,44 litre d'huile moteur
plissage pour
l'huile moteur :

Faire le plein d'huile moteur (20)

Vous devez faire le plein d'huile moteur avant la mise en service :

1. Dévisser le bouchon du réservoir d'huile (20/1) (symbole : burette à huile, 20/2), et déposer le bouchon dans un endroit propre.
2. Faire le plein d'huile avec un entonnoir. Remplir d'huile moteur jusqu'à atteindre un niveau entre les deux repères (20/4) de la jauge d'huile (20/3).

3. Bien fermer l'orifice de remplissage d'huile à l'aide du bouchon précédemment retiré et nettoyer.

Faire le plein de carburant (21)

Avant la mise en service, vous devez faire le plein d'essence de la tondeuse :

1. Dévisser le bouchon du réservoir d'essence (21/1) (symbole : pompe à essence, 21/2) et le déposer dans un endroit propre.
2. Remplir (21/a) d'essence par l'ouverture de remplissage du réservoir (21/3) à l'aide d'un entonnoir. Remplir d'essence sans dépasser le bord inférieur de la tubulure du réservoir (21/4).
3. Bien fermer l'orifice de remplissage d'essence à l'aide du bouchon précédemment retiré et nettoyer.

5.2 Mettre en place le bac de ramassage (22, 23)



ATTENTION !

Risque de projection de pièces

Danger de projection de pièces lorsque la trappe déflectrice est mal montée.

- Lors du démarrage, veillez à ce que la trappe déflectrice soit correctement montée.

L'appareil peut fonctionner avec ou sans bac de ramassage. La trappe déflectrice doit être correctement montée (voir *chapitre 4.2 "Montage de la trappe déflectrice (07 - 12)"*, page 18).

Accrocher le bac de ramassage (22)

1. S'assurer que le moteur est arrêté et que le mécanisme de coupe est immobile.
2. Soulever la trappe déflectrice (22/1).
3. Accrocher (22/a) le bac de ramassage (22/2) dans les fixations (22/3).
4. Relâcher la trappe déflectrice.

Décrocher et vider le bac de ramassage



ATTENTION !

Danger de coupures

Danger de coupures lorsque vous mettez la main dans le mécanisme de coupe.

- Ne décrocher le bac de ramassage que lorsque le mécanisme de coupe est immobile.

1. Arrêter le moteur. Pour ce faire, lâcher (28/a) l'étrier d'embrayage du moteur (28/1) et attendre que le moteur s'immobilise.
2. Soulever la trappe déflectrice (22/1).
3. Décrocher le bac de ramassage (22/2) et le retirer vers l'arrière.
4. Vider le bac de ramassage.
5. Retirer les restes d'herbe des trous d'évacuation de l'indicateur du niveau de remplissage.
6. Accrocher le bac de ramassage (voir plus haut).

Vérifier le niveau de remplissage (23)

L'indicateur du niveau de remplissage est poussé vers le haut sous l'effet de l'écoulement d'air produit au cours de la tonte (23/Go).

Lorsque le bac de ramassage est plein, l'indicateur du niveau de remplissage se trouve en contact avec le bac de ramassage. Il faut alors vider le bac de ramassage (23/Stop).



REMARQUE

Lorsque vous videz le bac de ramassage, retirez également les restes d'herbe au niveau des trous d'évacuation de l'indicateur du niveau de remplissage pour garantir le bon fonctionnement de l'indicateur.

6 UTILISATION

6.1 Régler la hauteur de coupe (24)

ATTENTION !

Risque de dommages matériels

Si le terrain est inégal et la hauteur de coupe trop basse, la lame de coupe peut être endommagée.

- Quand le terrain est inégal, réglez la hauteur de coupe assez haut pour que la lame de coupe ne touche jamais la terre.

L'appareil est doté d'un dispositif centralisé pour le réglage de la hauteur de coupe sur 7 niveaux au choix.

1. S'assurer que le moteur est arrêté et que le mécanisme de coupe est immobile.
2. Tirer sur le levier (24/1) en l'écartant de l'appareil et le maintenir (24/a) tout en le plaçant au niveau souhaité (24/b).
3. Laisser le levier s'enclencher au niveau souhaité.

6.2 Démarrer et arrêter le moteur (25 - 28)

Démarrer le moteur uniquement sur un sol plat, pas dans l'herbe haute. Le sol doit être exempt de corps étrangers, p. ex. de pierres. Pour démarrer le moteur, ne pas le soulever ou basculer l'appareil.

Démarrer le moteur (25 - 27)



ATTENTION !

Risque de dommages sur le moteur

Risque de dommages sur le moteur si la quantité d'huile est insuffisante.

- Toujours vérifier le niveau d'huile avant de démarrer le moteur. Le cas échéant, rajouter de l'huile moteur.

1. Appuyer au total 3 fois sur le bouton de primer (25/1) en respectant une attente d'environ 2 secondes entre chaque pression. En présence de températures inférieures à 10 °C, appuyer jusqu'à 5 fois sur le bouton du primer.

**REMARQUE**

Pour démarrer un moteur déjà chaud ayant déjà fonctionné, il n'est pas nécessaire d'actionner le bouton du primer.

2. Tirer l'étrier d'embrayage du moteur (26/1) en direction du guidon et le maintenir en position (26/a).
3. D'un coup sec et avec vigueur, tirer le câble du starter (27/1) hors du guidage de starter du guidon (27/2) puis laisser le câble du starter s'enrouler lentement en direction du guidage de starter du guidon. Il s'enroule automatiquement (27/a). Répétez cette opération jusqu'à ce que le moteur et le mécanisme de coupe tournent sans aide.

**REMARQUE**

L'étrier d'embrayage du moteur ne s'encrante pas en position. Vous devez le maintenir fermement au guidon pendant toute la durée du travail.

Arrêter le moteur (28)

1. Relâcher (28/a) l'étrier de contact moteur (28/1). Il revient automatiquement en position zéro.
2. Attendre que le mécanisme de coupe s'immobilise.

**ATTENTION !**

Danger de coupures

Danger de coupures lorsque vous mettez la main dans le mécanisme de coupe.

- Attendre que le mécanisme de coupe s'immobilise.
- Avant les travaux de maintenance, d'entretien et de nettoyage : Arrêter le moteur.
- Portez des gants de protection.

6.3 Activer et désactiver la transmission des roues (29, 30)**REMARQUE**

Ne pas activer la transmission des roues lorsque le moteur est à l'arrêt.

Activer la transmission des roues (29)

1. Démarrer le moteur (25 - 27).

2. Amener l'étrier d'embrayage (29/1) de la transmission des roues contre le guidon et le maintenir en position (29/a). L'étrier d'embrayage de la transmission des roues motrices ne s'encrante pas en position.

Désactiver la transmission des roues (30)

1. Relâcher (30/a) l'étrier d'embrayage de la transmission (30/1). Il revient automatiquement en position zéro.

6.4 Régler la hauteur de la poignée (31)

1. Maintenir fermement le guidon (31/1) et détacher (31/a) les deux fixations (31/2).
2. Amener le guidon en position souhaitée.
3. Fermer les fixations en appuyant sur les pattes. Les coquilles en plastique pour le réglage de la hauteur doivent s'engrener l'une dans l'autre.

7 INSTRUCTIONS DE TRAVAIL

Tenez compte des consignes de sécurité (voir *chapitre 3.6 "Consignes de sécurité relatives à l'utilisation"*, page 16).



REMARQUE

Respecter la réglementation locale sur les heures d'utilisation autorisées pour les tondeuses.

- Faire attention aux objets sur la pelouse et les retirer de la surface de travail.
- Tondre uniquement quand les conditions de visibilité sont bonnes.
- Tondre uniquement avec une lame affûtée.
- Diriger l'appareil uniquement par le guidon.
- Ne pas déplacer l'appareil au-delà de l'allure de marche.
- Toujours déplacer l'appareil perpendiculairement à la pente. Ne pas monter ou descendre les pentes avec la tondeuse, et ne pas tondre des pentes dont l'inclinaison est supérieure à 20°. Faire particulièrement attention lors du changement du sens de passage.

Conseils pour la tonte

- Le gazon doit être coupé lorsqu'il a atteint 3 à 5 cm de hauteur ; la hauteur de coupe ne doit pas excéder plus de la moitié de la hauteur du gazon.

- Ne pas sur-solliciter la tondeuse ! Si le régime du moteur diminue de façon perceptible en raison d'une herbe haute ou difficile à couper, augmenter la hauteur de coupe et passer plusieurs fois la tondeuse à cet endroit.
- Le vent et le soleil peuvent dessécher la pelouse après la tonte. Pour cette raison, tondre en fin d'après-midi.

8 MAINTENANCE ET ENTRETIEN



ATTENTION !

Danger de coupures

Danger de coupures lorsque vous mettez la main dans le mécanisme de coupe.

- Avant tous les travaux de maintenance et d'entretien : arrêtez le moteur et attendez que le mécanisme de coupe soit immobile.
- Portez des gants de protection.

8.1 Travaux de maintenance réguliers

- Veillez à ce que tous les écrous, boulons et vis soient fermement serrés et que l'appareil présente un état général sûr.
- Vérifier régulièrement le bon fonctionnement et l'usure du bac de ramassage de l'herbe.
- Contrôler régulièrement l'état des lames.



REMARQUE

La tondeuse possède un système spécial à carburant et à huile, avec lequel l'appareil peut être basculé vers l'arrière pour la maintenance, sans crainte de fuites de carburants et donc sans nécessiter de les vider. Consultez également la notice d'utilisation séparée du moteur à ce sujet.

8.2 Nettoyer l'appareil et le mécanisme de coupe

ATTENTION !

Danger dû à l'eau

La présence d'eau dans l'appareil peut provoquer des dysfonctionnements du système d'allumage et du carburateur.

- Ne projetez pas d'eau sur l'appareil.
- Pour le nettoyer, utilisez uniquement une balayette ou une brosse.

Nettoyer soigneusement la tondeuse après chaque utilisation :

1. arrêter le moteur et attendez que le mécanisme de coupe se soit immobilisé.
2. Décrocher le bac de ramassage.
3. Vider le bac de ramassage.
4. À l'aide d'une balayette ou d'une brosse, éliminer les restes d'herbe et autres dépôts présents sur le bac de ramassage.
5. À l'aide d'une balayette ou d'une brosse, retirer les restes d'herbe des trous d'évacuation de l'indicateur du niveau de remplissage.
6. Basculer l'appareil vers l'arrière de sorte que la bougie d'allumage pointe vers le haut.
7. À l'aide d'une balayette ou d'une brosse, nettoyer le mécanisme de coupe.

8.3 Entretien du moteur

L'huile moteur de la tondeuse doit être vidangée régulièrement.

Vider le réservoir à carburant

Pour vider le réservoir à carburant, procédez comme suit :

1. démarrer le moteur et le laisser tourner jusqu'à ce qu'il s'arrête par manque de carburant.

Vidanger l'huile moteur



REMARQUE

Consultez la notice d'utilisation séparée du moteur pour des informations détaillées.

Pour vidanger l'huile moteur, procédez comme suit :

1. Vider le réservoir à carburant.
2. Débrancher le connecteur de bougie d'allumage et le tenir éloigné de la bougie.
3. Dévisser le bouchon du réservoir d'huile (21/1).
4. Laisser l'huile s'échapper par l'orifice de remplissage d'huile et la récupérer dans un récipient adapté.

Remplacer la bougie d'allumage



REMARQUE

Consultez la notice d'utilisation séparée du moteur pour des informations détaillées.

Remplacer le filtre à air



REMARQUE

Consultez la notice d'utilisation séparée du moteur pour des informations détaillées.

8.4 Contrôler et remplacer la lame

- Contrôler régulièrement l'état de la lame. Ne faire remplacer les lames usées ou endommagées qu'auprès d'un atelier spécialisé autorisé et par des pièces de rechange d'origine (voir *chapitre 11 "Pièces de rechange", page 33*).

8.5 Régler le câble Bowden de la transmission des roues (32)

Avec le temps, le câble Bowden de la transmission des roues s'allonge. Si vous n'arrivez plus à activer ou désactiver la transmission des roues lorsque le moteur tourne, cela signifie que le câble Bowden est trop long et qu'il faut le retendre.



ATTENTION !

Risque de blessures

Les pièces mécaniques à arêtes vives et mobiles (p.ex. les lames) peuvent provoquer des blessures, tout comme un démarrage inopiné de la tondeuse.

- Ne réglez le câble Bowden que quand le moteur est arrêté.

1. Arrêter le moteur (28) et attendre que le mécanisme de coupe s'immobilise.
2. Tourner l'élément de réglage (32/1) placé sur le câble Bowden entre les deux boulons à six pans (32/2) dans le sens de la flèche jusqu'à ce que le câble Bowden soit tendu entre l'étrier d'embrayage de la transmission des roues et le point de maintien (32/a).
3. Pour vérifier le réglage du câble Bowden, démarrer le moteur et tenter d'activer la transmission des roues (25-27, 29).
4. Si la transmission des roues n'embraye pas : répéter les étapes précédentes.

S'il est impossible de régler le câble Bowden, consulter un atelier spécialisé autorisé.

8.6 Travaux de réparation

Les travaux de réparation ne doivent être réalisés que par un atelier spécialisé autorisé.

Consulter un atelier spécialisé autorisé dans les cas suivants :

- Le moteur ne démarre plus.
- L'appareil est passé sur un obstacle.
- La lame et/ou l'arbre du moteur sont tordus.
- L'appareil vibre et semble instable.
- En cas de dommages sur la transmission.
- En cas de dommage sur la courroie trapézoïdale.

9 STOCKAGE



AVERTISSEMENT !

Risque d'incendie et d'explosion

Les vapeurs d'essence sont très inflammables.

- Ne stockez pas l'appareil près de flammes nues ou de sources de chaleur.

Le moteur de la tondeuse possède un système spécial à carburant et à huile adapté au rangement à la verticale (la bougie d'allumage pointe vers le haut). Une fois le bac de ramassage retiré et le guidon supérieur replié, ce système

permet en option de basculer la tondeuse vers l'arrière pour la ranger afin de réduire l'encombrement nécessaire. Consultez également la notice d'utilisation séparée du moteur à ce sujet.

1. Lâcher l'étrier d'embrayage du moteur (28) pour arrêter l'appareil.
2. Laisser le moteur se refroidir.
3. Débrancher le connecteur de la bougie d'allumage.
4. Vider le bac de ramassage et nettoyer soigneusement l'appareil.
5. Pour un rangement prolongé : vider le réservoir à essence et vidanger l'huile moteur.
6. Pour un rangement vertical, régler la hauteur de coupe en position la plus élevée.
7. Appliquer une mince couche d'huile ou de silicone sur toutes les pièces métalliques pour les protéger de la corrosion.
8. Déplier le réglage de la hauteur du guidon et rabattre entièrement le guidon vers l'arrière.
9. Desserrer les écrous à ailettes et rabattre le guidon vers l'avant.
10. Resserrer les écrous à ailettes.
11. Rabattre la tondeuse vers l'arrière et la ranger sur le guidon inférieur.
12. Ranger l'appareil dans un lieu sec, propre et à l'abri du gel. Pour le protéger de la poussière, le recouvrir d'une bâche respirante. Ne pas utiliser de film plastique pour éviter l'accumulation d'humidité. Lors du rangement, veillez toujours à une position stable de la tondeuse.

Pour un rangement prolongé (par ex. pendant l'hiver), il est également recommandé de vider le réservoir à essence et vidanger l'huile moteur (voir *chapitre 8.3 "Entretien du moteur", page 28*). À défaut, il est possible que vous ne puissiez pas démarrer correctement la tondeuse à la prochaine mise en service et qu'il faille procéder à sa maintenance.

10 AIDE EN CAS DE PANNES



ATTENTION !

Risque de blessures

Les parties de l'appareil à arêtes vives et mobiles (p.ex. lames) peuvent provoquer des blessures.

- Pour les travaux de maintenance, d'entretien et de nettoyage, portez toujours des gants de protection.

Avant tous les travaux de maintenance et de nettoyage, arrêter le moteur, débrancher le connecteur de la bougie et attendre que toutes les pièces mobiles s'immobilisent.

Problème	Remède
Le moteur ne démarre pas	■ Faire le plein d'essence ■ Pousser l'étrier de frein du moteur contre la barre supérieure ■ Contrôler les bougies d'allumage, éventuellement les remplacer ■ Nettoyer le filtre à air ■ Démarrer sur une herbe moins haute ou sur une surface déjà tondue ■ Nettoyer le canal d'éjection/le carter, la lame doit pouvoir tourner librement
Baisse de puissance du moteur	■ Corriger la hauteur de coupe ■ Remplacer la lame de coupe → atelier du service après-vente ■ Nettoyer le canal d'éjection/le carter ■ Nettoyer le filtre à air ■ Réduire la vitesse de marche
Coupe imprécise	■ Remplacer la lame de coupe → atelier du service après-vente ■ Corriger la hauteur de coupe

Problème	Remède
Le bac de ramassage ne se remplit pas entièrement	■ Corriger la hauteur de coupe ■ Laisser l'herbe sécher ■ Remplacer la lame de coupe → atelier du service après-vente ■ Nettoyer la grille du bac de ramassage ■ Nettoyer le canal d'éjection/le carter
Les roues ne tournent pas alors que la transmission est embrayée	■ Régler le câble Bowden ■ Éliminer les saletés ■ Pulvériser de l'huile sur les pignons d'entraînement de l'arbre de transmission ■ Courroie trapézoïdale défectueuse → atelier du service clients ■ Transmission endommagée → atelier du service clients
La transmission des roues ne fonctionne pas.	■ Resserer les vis des roues ■ Moyeu de roue défectueux → remplacer la roue ■ Courroie trapézoïdale défectueuse → atelier du service clients

**REMARQUE**

En cas de pannes ne figurant pas dans le tableau ou si vous ne pouvez pas réparer vous-même, veuillez vous adresser à un atelier spécialisé autorisé ou à notre service après-vente.

11 PIÈCES DE RECHANGE

La carte des pièces de rechange pour l'appareil est disponible sur notre site Internet www.al-ko.com/service-aldi

Pour obtenir les pièces de rechange, contactez votre revendeur autorisé ou notre service après-vente.

Bougies recommandées : QC12YC ou RC12YC

Lame recommandée : lame spéciale mulching 46 - réf. 440125

12 SERVICE APRÈS-VENTE

Pour plus d'informations sur le service après-vente, sur la garantie ou les réparations, consultez la carte de garantie jointe séparément.

13 ÉLIMINATION

- L'essence et l'huile moteur ne doivent pas être jetées aux ordures ménagères, mais être triées avant leur mise au rebut !
- Avant la mise au rebut de l'appareil, le réservoir à carburant et le réservoir à huile moteur doivent être vidés !
- L'emballage et les accessoires sont fabriqués en matériaux recyclables et doivent être éliminés de façon conforme.
- Déposez l'appareil usagé dans un centre de traitement des matériaux ou de recyclage de votre commune.

14 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE ORIGINALE

Nous déclarons par la présente sous notre seule responsabilité que ce produit, sous la forme mise sur le marché, répond aux dispositions des directives CE harmonisées, des normes de sécurité de l'UE et des normes spécifiques aux produits.

Produit Tondeuse à essence Numéro de série G1041081	Fabricant AL-KO Geräte GmbH Ichenhauser Str. 14 D-89359 Kötzt	Responsable de la documentation Andreas Hedrich Ichenhauser Str. 14 D-89359 Kötzt
Type GF46	Directives UE 2006/42/CE 2014/30/UE 2000/14/CE	Normes harmonisées EN ISO 5395-1:2013 EN ISO 5395-2:2013 + A1:2016 + A2:2017 EN ISO 14982:2009
Niveau de puissance acoustique EN ISO 3744 mesuré/garanti 95 / 96 dB(A)	Évaluation de la conformité 2000/14/CE annexe VIII	EN ISO 12100:2010 EN ISO 3744:2010
	Organisme notifié (2000/14/CE) TÜV Industrie Service GmbH TÜV Süd Gruppe Westendstraße 199 D-80686 Munich	Kötzt, 01/10/2018  Dr. Wolfgang Hergeth Managing Director



© Copyright

Réimpression ou reproduction

(même partielle)

autorisée uniquement avec l'accord préalable de :

AL-KO Geräte GmbH

Ichenhauser Str. 14

D-89359 Kötz

Allemagne

2018

Le présent imprimé et toutes ses parties
sont protégés par les droits d'auteur.

Toute utilisation en dehors des limites strictes
des droits d'auteur est interdite sans l'accord
préalable
de la société AL-KO Geräte GmbH, et est passible
de poursuites.

Ceci vaut en particulier pour la reproduction,
la traduction, l'archivage sur microfilm ainsi que
la saisie et le traitement sur
système électronique.

Rédaction :

AL-KO Geräte GmbH

Ichenhauser Str. 14

D-89359 Kötz

Allemagne